RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE
Le 9/11/2026



Marie Lavandier et Thomas Buberl © Centre des monuments nationaux

Les Monuments Nationaux et le Fonds AXA pour le Progrès humain s'unissent pour préserver le patrimoine végétal face au changement climatique.

LES MONUMENTS
NATIONAUX

Contact presse

Les Monuments Nationaux
Ophélie Thiery
01 44 61 22 45
presse@monuments-nationaux.fr

Pour retrouver l'ensemble
des communiqués :
presse.monuments-nationaux.fr

Fonds AXA pour le Progrès humain
Ahlem Girard
06 40 73 54 50
ahlem.girard@axa.com

LES MONUMENTS NATIONAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Monuments Nationaux engagent un vaste programme de replantation pour préserver leur patrimoine végétal et l'adapter au changement climatique.
Grâce au mécénat exceptionnel du Fonds AXA pour le Progrès humain, près de 10 000 arbres seront replantés dans les Monuments Nationaux d'ici 2030.

83 parcs, jardins et domaines forestiers, près de 3 300 hectares et un patrimoine végétal exceptionnel : les arbres constituent une part essentielle des paysages et de l'identité des Monuments Nationaux. Ils relient les monuments à leurs paysages, au vivant et aux territoires qui les entourent.
Aujourd'hui fragilisés par la multiplication des sécheresses, inondations et phénomènes météorologiques extrêmes, apparitions et démultiplications de maladies et pathogènes, ces ensembles historiques doivent être préservés et adaptés aux nouvelles conditions climatiques.
Avec le soutien exceptionnel du Fonds AXA pour le Progrès humain, les Monuments Nationaux lancent un programme national de replantation : d'ici 2030, près de 10 000 arbres seront plantés dans 13 monuments partout en France.
Dès cet hiver, ce programme débutera dans deux sites emblématiques : le château de Puyguilhem (Dordogne) et la colonne de la Grande Armée à Wimille (Pas-de-Calais).

Préserver des paysages historiques, les adapter au climat de demain

Sécheresses répétées, fortes chaleurs, inondations : les effets du changement climatique fragilisent directement le patrimoine arboré. Dans les zones soumises à des sécheresses récurrentes, certaines essences déclinent ; ailleurs, les sols gorgés d'eau lors de crues affaiblissent les systèmes racinaires des arbres. L'étude publiée par les Monuments Nationaux à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine a montré que parmi les 80% de monuments avec un jardin, des abords paysagers ou un parc, 19% sont fortement exposés aux vagues de chaleur (c'est- à-dire plus de 7 jours avec des températures supérieures à 35°C), 79% sont fortement exposés au stress thermique et 65% sont fortement exposés au risque d'incendie.
Face à ces transformations, les Monuments Nationaux font le choix d'agir dans la durée : préserver l'identité de paysages parfois façonnés depuis plusieurs siècles tout en préparant leur adaptation aux conditions climatiques futures.
Les replantations respecteront les trames paysagères historiques de chaque monument. Les essences seront les plus adaptées possibles aux aléas climatiques et à certaines maladies ainsi qu'à leur territoire (platane Platanor, chêne chevelu, tilleul commun, orme résistant, érable champêtre, arbres américains, arbres de verger et à baies ou encore buis résistants pourront ainsi être mobilisés selon les sites). Une attention particulière sera également portée à la provenance des arbres : les monuments se fourniront autant que possible auprès de pépiniéristes français.

L'arbre, patrimoine d'aujourd'hui et ressource pour demain

Au-delà de leur valeur historique et paysagère, les arbres des Monuments Nationaux jouent un rôle environnemental essentiel. Refuges pour la biodiversité, supports d'écosystèmes, puits de carbone et îlots de fraîcheur lors des épisodes de forte chaleur. Ils tissent un dense réseau de soutien dense qui font des monuments des lieux vivants et permettent leur transmission.
Le programme permettra également de préserver et transmettre les savoir-faire liés à la gestion des jardins et paysages historiques dont les monuments sont aussi interdépendants, et de contribuer à la structuration d'une filière horticole durable.

D'ici 2030, 13 monuments bénéficieront de ce programme, pour près de 10 000 arbres replantés sur l'ensemble du territoire :

- Domaine national de Rambouillet
- Château de la Motte-Tilly
- Château d'Oiron
- Château de Bouges
- Château de Cadillac
- Château de Villeneuve-Lembron
- Colonne de la Grande Armée à Wimille
- Domaine national de Saint-Cloud
- Château de Villers-Cotterêts
- Château de Bussy-Rabutin
- Château de Puyguilhem
- Château de Voltaire à Ferney
- Monastère de Saorge

Mesurer pour mieux protéger

Ce programme s'inscrit dans le projet d'établissement CMN 2030 et dans la feuille de route environnementale des Monuments Nationaux, qui vise notamment à mieux anticiper les effets des crises environnementales sur le patrimoine bâti et paysager.
Les opérations de replantation seront ainsi accompagnées d'outils permettant de suivre leur efficacité et l'évolution des écosystèmes : mesure du carbone stocké, cartographie des milieux paysagers, inventaires de la faune et de la flore, sondes mesurant l'humidité des sols, suivi d'espèces indicatrices ou encore dispositifs de biosurveillance des abeilles sauvages.
Ces données permettront notamment de suivre l'évolution de la biodiversité et l'adaptation du patrimoine arboré au changement climatique, et d'évaluer ainsi l'impact environnemental des replantations. L'impact social des actions d'insertion professionnelle liées à la gestion des espaces verts sera également évalué dans le cadre du programme.

Verbatim Marie Lavandier, présidente des Monuments Nationaux

« Préserver un jardin ou un paysage historique, c'est transmettre un patrimoine vivant et les savoir-faire qui le font exister. Face au changement climatique, cela suppose de prendre soin des écosystèmes et d'accompagner l'évolution de chaque site sans en effacer l'histoire. Le soutien du Fonds AXA pour le Progrès humain nous permet de porter cette ambition dans la durée. En associant les compétences de nos équipes à celles des professionnels de la filière horticole, nous voulons faire des choix adaptés à chaque lieu, au bénéfice des générations futures. »

Verbatim Thomas Buberl, directeur général du groupe AXA

« Ce partenariat traduit notre ambition de lier protection de la nature et préservation du patrimoine, qui sont toutes les deux, au cœur de nos engagements. En soutenant les Monuments Nationaux via le Fonds AXA pour le Progrès humain, nous voulons contribuer à adapter ses jardins et ses parcs aux effets du changement climatique. Pour AXA, anticiper ces risques, c'est protéger durablement un héritage commun et permettre aux générations futures d'en bénéficier. »

LES MONUMENTS NATIONAUX

UN SOUTIEN EXEMPLAIRE DU FONDS AXA POUR LE PROGRÈS HUMAIN

Cet engagement s'inscrit dans la volonté du Fonds AXA pour le Progrès humain d'agir en faveur de projets à fort impact dans les domaines culturel, scientifique, environnemental, social et sociétal, en France et à l'étranger.

AXA Fonds pour le Progrès humain

Le fonds de dotation des Mutuelles d'assurances et du Groupe AXA

A PROPOS DU FONDS AXA POUR LE PROGRES HUMAIN

Le Fonds AXA pour le Progrès humain rassemble les principales actions philanthropiques du Groupe AXA et des Mutuelles d'assurances AXA, en France et à l'international. Doté de 60 millions d'euros par an, ce fonds de dotation vise à amplifier le soutien des projets à impact des quatre domaines historiques du mécénat d'AXA : science, nature, solidarité et culture. Le Fonds AXA pour le Progrès humain s'inscrit pleinement dans le prolongement de la mission d'AXA : « Agir pour le progrès humain en protégeant ce qui compte » et met en œuvre sa vision élargie de la protection, qui s'étend à la résilience des sociétés et à la réduction des inégalités, dès aujourd'hui et pour les générations futures.

Pour plus d'infos : https://axafoundation.org/fr

LES MONUMENTS NATIONAUX

LA FEUILLE DE ROUTE ENVIRONNEMENTALE DES MONUMENTS NATIONAUX

La feuille de route environnementale des Monuments Nationaux, présentée au conseil d'administration en décembre 2024, repose sur deux principes : valoriser le patrimoine comme vivier de solutions face aux crises environnementales et s'appuyer sur l'ancrage territorial des monuments. Elle a été nourrie par 222 propositions d'agents et de parties prenantes externes issues de notre démarche CMN 2030, puis par le choix d'actions prioritaires pour chaque monument ou direction, dans le cadre d'un éco-challenge en février 2025.

Elle est déclinée dans un plan d'action autour de trois objectifs : réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pression sur les ressources générées par les activités ; mieux connaître et protéger la biodiversité ; anticiper les effets des crises environnementales sur les monuments, les conditions de travail et de visite.

Ce plan d'action est étroitement lié au projet stratégique CMN 2030 et à son chantier « écologie de la conservation ». Par cette expression, nous désignons une approche qui donne davantage de place à l'entretien et à la conservation préventive, réduit les impacts de ses activités, prend en compte le vivant et anticipe les risques environnementaux pour le patrimoine bâti et paysager. Autrement dit, préserver les monuments, c'est aussi prendre soin des liens qui leur permettent de rester vivants et d'être transmis : avec le vivant, les ressources, les territoires, les savoir-faire et les générations futures.

Château de Rambouillet, façades sur jardin © Yann Monel - Monuments Nationaux



LES MONUMENTS NATIONAUX

LE PATRIMOINE VÉGÉTAL DES MONUMENTS NATIONAUX EN CHIFFRES

3 300 ha
d'espaces verts dont :

1500 ha
d'espaces agricoles

800 ha
d'espaces forestiers

80 ha
en éco-pâturages (15 sites)

1 335 ha
pour le plus grand domaine (château de La Motte Tilly)

75 jardiniers et 3 experts :
jardins et grands domaines, patrimoine végétal et patrimoine hydraulique

9 jardins remarquables

83 parcs et jardins

18 refuges LPO

3 ruchers

15 zones Natura 2000

2 sites inscrits au patrimoine mondial de l'**UNESCO**

Plusieurs sites intégrés dans des **PNR** (Parcs Naturels Régionaux) et des **parcs nationaux**

Plusieurs sites intégrés ou à proximité de **ZNIEFF** (Zones Naturelles d'Intérêts Écologiques Faunistique et Floristique)

LES MONUMENTS NATIONAUX

LES MONUMENTS NATIONAUX EN BREF

Les Monuments Nationaux rassemblent, depuis plus d'un siècle, le plus important réseau de sites et monuments de France, de la préhistoire à nos jours. Fort de la richesse de ce bien commun, de la diversité des lieux et savoir-faire de ses équipes, il œuvre chaque jour pour conserver, révéler et transmettre ces patrimoines naturels et culturels à tous les publics. En faisant dialoguer histoire, art et culture, il fait de ses monuments des lieux de connaissance, de création d'émotion et de partage qui contribuent à renforcer le lien social.
Une programmation riche de plus de 450 manifestations et partenariats associée à des actions d'éducation artistique et culturelle anime le réseau : expositions, ateliers, concerts, spectacles sont autant d'expériences originales ouvertes à tous les publics et au service du développement des territoires.
Au sein des monuments, des équipes passionnées accueillent plus de douze millions de visiteurs chaque année et ont à cœur de faire découvrir au public l'histoire et la vie de ces sites exceptionnels ainsi que leurs parcs et jardins.
Grâce au numérique, les Monuments Nationaux proposent également de nouvelles expériences de visite des monuments (réalité virtuelle, casque géolocalisé, parcours immersif, tablette interactive, spectacles nocturnes ou immersifs...) qui satisfont petits et grands.
Pour préparer ou prolonger leur visite, les visiteurs peuvent retrouver au sein des 82 librairies-boutiques du réseau les livres d'art et d'architecture ainsi que les guides publiés par les Éditions du patrimoine.
À travers leur Institut, les Monuments Nationaux accompagnent, en France comme à l'international, les établissements publics du ministère de la Culture, les collectivités, les organisations, les gestionnaires et les propriétaires de sites dans le fonctionnement et le développement de leur patrimoine historique, culturel et naturel en proposant des formations professionnelles, de l'ingénierie culturelle et l'organisation de rencontres, de conférences et de journées professionnelles.

Retrouvez les Monuments Nationaux sur www.monuments-nationaux.fr

@lesmonumentsnationaux
@leCMN
@LesMonumentsNationaux
www.linkedin.com/company/lesmonumentsnationaux
@lesmonumentsnationaux
@leCMN

Monuments placés sous la responsabilité des Monuments Nationaux pour être ouverts à la visite

Auvergne-Rhône-Alpes
Château d'Aulteribe
Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse
Château de Chareil-Cintrat
Château de Voltaire
Trésor de la cathédrale de Lyon
Ensemble cathédral du Puy-en-Velay
Château de Villeneuve-Lembron

Bourgogne-Franche-Comté
Trésor de la cathédrale d'Autun
Chapelle des Moines de Berzé-la-Ville
Horloge astronomique de Besançon
Château de Bussy-Rabutin
Abbaye de Cluny

Bretagne
Grand cairn de Barnenez
Alignements de Carnac

Site des mégalithes de Locmariaquer
Maison Ernest Renan à Tréguier

Centre-Val de Loire
Château d'Azay-le-Rideau
Château de Bouges
Crypte et hauteurs de la cathédrale de Bourges
Palais Jacques Cœur
Cathédrale et trésor de Chartres
Château de Châteaudun
Château de Fougères-sur-Bièvre
Maison de George Sand à Nohant
Château de Talcy
Cloître de la Psalette cathédrale de Tours

Grand Est
Château de Haroué
Château de La Motte-Tilly
Palais du Tau à Reims
Tours de la cathédrale de Reims

Hauts-de-France
Tours et trésor de la cathédrale d'Amiens
Château de Coucy
Villa Cavrois
Château de Pierrefonds
Cité internationale de la langue française au château de Villers-Cotterêts
Colonne de la Grande Armée

Ile-de-France
Château de Champs-sur-Marne
Château de Jossigny
Château de Maisons
Villa Savoye
Château de Rambouillet
Domaine national de Saint-Cloud
Basilique cathédrale Saint-Denis
Maison des Jardies
Château de Vincennes

Normandie
Abbaye Notre-Dame du Bec-Hellouin
Château de Carrouges
Abbaye du Mont-Saint-Michel

Nouvelle-Aquitaine
Cloître de la cathédrale de Bayonne
Tour Pey-Berland
Château ducal de Cadillac
Abbaye de Charroux
Tours de La Rochelle
Abbaye de La Sauve-Majeure
Sites préhistoriques en vallée Vézère
Villa gallo-romaine de Montcaret
Château d'Oiron
Grotte de Pair-non-Pair
Château de Puyguilhem
Site gallo-romain de Sanxay

Occitanie
Tours et remparts d'Aigues-Mortes
Château d'Assier
Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue
Forteresse royale de Carcassonne
Château de Castelnau-Bretenoux
Oppidum et musée archéologique d'Ensérune
Château de Gramont
Château de Montal
Sites et musée archéologiques de Montmaurin
Hôtel de Lunas
Forteresse de Salses
Fort Saint-André de Villeneuve-lez-Avignon

Paris
Arc de triomphe
Chapelle expiatoire
Colonne de Juillet, place de la Bastille
Conciergerie
Domaine national du Palais-Royal
Hôtel de la Marine
Hôtel de Sully
Panthéon
Sainte-Chapelle
Tours de la cathédrale Notre-Dame de Paris

Pays de la Loire
Domaine national du château d'Angers
Maison et jardins de Georges Clemenceau

Provence-Alpes-Côte d'Azur
Cloître de la cathédrale de Fréjus
Cité antique de Glanum
Château d'If
Trophée d'Auguste
Place forte de Mont-Dauphin
Abbaye de Montmajour
Eileen Gray & Le Corbusier au Cap Martin
Hôtel de Sade
Couvent franciscain de Saorge
Abbaye du Thoronet

Un programme d'abonnement annuel « Passion monuments », disponible en ligne et en caisse dans plus de 80 monuments à partir de 49 €, permet de proposer aux visiteurs un accès illimité aux sites du réseau des Monuments Nationaux, et de nombreux autres avantages. **www.passion.monuments-nationaux.fr**

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

LES MONUMENTS NATIONAUX

www.monuments-nationaux.fr